

Le coaching de Dirigeants et Managers

1. Définition et périmètre du coaching :

Le coaching est un accompagnement individuel et personnalisé au cours duquel le coach aide un cadre ou un décideur à développer son efficacité, à s'adapter à une situation nouvelle, à résoudre des difficultés ponctuelles, etc.

Cette intervention porte sur toutes les compétences qui ne dépendent pas exclusivement de connaissances techniques.

Elle est adaptée aux "savoir faire" et "savoir être" concernant le management, l'organisation, le relationnel, la communication...

2. Principes du coaching :

Le principe du coaching est d'aider la personne à élaborer elle-même ses propres solutions.

Pour ce faire, le coach utilise principalement l'écoute, la synthèse, le questionnement, et le retour d'analyses. Selon les besoins et les attentes, il complète son intervention par des apports de méthodes, d'outils, d'informations, de connaissances et de conseils.

Le coaching permettra à la personne accompagnée de pouvoir prendre du recul par rapport à l'ensemble de son environnement et des contraintes associées.

3. Public concerné :

Le coaching est utile à tout responsable devant faire face à une situation impliquant des facteurs de risque pour lui même ou pour l'entreprise :

⇒ **Les dirigeants d'entreprise, l'encadrement supérieur :**

- accompagnement dans la réflexion stratégique
- aide à la réflexion sur des problématiques managériales
- assistance dans des situations spécifiques ponctuelles

⇒ **L'encadrement intermédiaire, les responsables transversaux... :**

- en situation de réorganisation, prise de nouvelles fonctions...
- travail sur une situation conflictuelle
- aide à la gestion du stress, des priorités, du temps etc.

4. Les différentes étapes :

Six étapes constituent la trame habituelle :

1. *Analyse et état des lieux*
⇓
2. *Les objectifs à atteindre*
⇓
3. *Construction du plan d'accompagnement jalonné (calendrier)*
⇓
4. *Construction éventuelle d'outils spécifiques*
⇓
5. *Mise en œuvre du plan d'accompagnement avec :*
 - suivi permanent (rendez-vous périodiques, téléphone, mails...)
 - bilans intermédiaires (définitions d'actions correctives)⇓
6. *Bilan final et consolidation*

n.b. : Pour les dirigeants, les étapes 1,2 et 6 se font en entretien direct avec le coaché. Pour les managers intermédiaires, ces étapes sont réalisées avec la hiérarchie supérieure (avec ou sans le coaché selon les cas).

5. Déroulement d'une séance d'accompagnement :

Une séance type dure deux heures et se compose comme suit :

1. *Bilan des actions engagées depuis la dernière séance*
2. *Analyse des causes des réussites et échecs (progrès réalisés ou non)*
3. *Travail (jeux de rôle, mises en situation, apports méthodologiques, conseils, ...)*
4. *Plan d'actions court et moyen terme*

Le coach fera office de miroir pendant les séances, amenant, en permanence, le coaché à se remettre en cause, à trouver ses pistes d'améliorations, ses actions correctrices ... en rappelant en permanence les objectifs poursuivis.

n.b. : si les conditions le permettent, il peut s'avérer très efficace que le coach assiste à des situations réelles (animation de réunions, conférences,...).

6. Déontologie :

Le coach Décidial s'engage à :

- 1) *Assurer une totale confidentialité des échanges effectués lors des séances.*
- 2) *Effectuer les remontées vers la hiérarchie (jalons, bilans) en transparence vis à vis du coaché.*
- 3) *Informer le client lorsque les problèmes soulevés sortent du champ de ses compétences.*
- 4) *Refuser d'aider le client à agir en dehors de la loi ou dans le non respect d'autrui.*
- 5) *Laisser au client la responsabilité de ses décisions (stratégiques, opérationnelles...)*

7. Proposition de coaching :

Toute action de coaching est construite sur mesure en intégrant les spécificités du client et le type d'intervention souhaité.

« Classiquement », le coaching s'effectue sur une période de 4 à 8 mois, ponctuée de 5 à 10 séances de trois heures chez le client ou à Décidial. Certaines séances peuvent s'effectuer en visio-conférence pour limiter les temps de déplacements.